



Historique de la lutte CNT People & Baby

De la reprise en gestion de la crèche associative par l'entreprise People & Baby à la cour de cassation, en passant par le licenciement des syndicalistes, l'occupation du siège et le tribunal des prud'hommes

Reprise en gestion de la halte-garderie associative Giono par **People & Baby**

2006

nov
2009

Constitution d'une **section syndicale CNT**, notamment pour protester contre les nouveaux horaires

En réaction à l'activité syndicale, **la Ville de Paris demande la "remise en ordre"** de la crèche*

déc
2009

janv / fev
2010

L'entreprise entend "**mettre la pression**" aux syndicalistes*

Grève pour protester contre les pressions antisyndicales

01.03
2010

02.03
2010

Mises à pied des 5 salariées grévistes, puis **licenciements** de 4 d'entre elles

Manifestations, pétition, occupation de la crèche, occupation du siège, ...

mars-juin
2010

2017

Condamnation aux Prud'hommes de People & Baby pour **discrimination syndicale, annulation des licenciements**

Versement des **indemnités** de réparation aux salariées et à la CNT

2018

01.07
2021

La Cour d'appel annule le jugement des prud'hommes, les salariées et la CNT doivent reverser les indemnités à P&B



CNT - Confédération Nationale du Travail

33 rue des Vignoles - 75020 PARIS • contact@cnt-f.org • www.cnt-f.org